

République française

Département du Tarn

COMMUNE DE BUSQUE

Séance du 28 mars 2023

Membres en exercice :

15

Date de la convocation: 23/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bertrand BOUYSSIE

Présents : 11

Présents : Bertrand BOUYSSIE, Cédric MILHAUD, Stéphane BOUSQUET, Emilie CARCENAC, Alexis BONLEUX, Pierre-Eric DEHAYE, Michel GAYRAUD, Emmanuelle LENTO, Marielle MONICH, Denis SABO, André VAISSIERE

Votants: 12

Pour: 12

Représentés: Jean-Claude DEVAL par Stéphane BOUSQUET

Contre: 0

Excusés: Patrice AUSSAGUES, Bruno SENRA

Abstentions: 0

Absents: Laurent NUNES

Secrétaire de séance: Pierre-Eric DEHAYE

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 - BUSQUE - DE_2023_006

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BOUYSSIE Bertrand, Maire

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 181 775.11

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	148 274.78
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	49 914.40
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	33 500.33
Résultat cumulé au 31/12/2022	181 775.11
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	181 775.11
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	67 156.92

Solde disponible affecté comme suit:

Sous-Préfecture de CASTRES (TARN)

Date de réception de l'AR: 30/03/2023

081-218100436-20230328-DE_2023_006-DE

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	114 618.19
B.DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à BUSQUE, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire,
Pierre-Eric DEHAYE



Le Maire,
Bertrand BOUYSSIÉ



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 30/03/2023
et publié ou notifié
le 03/04/2023